



Quelle est la tolerance de l emprise au sol

Par **iboboss**, le **01/11/2010** à **19:24**

Bonjour,
je vais construire une maison et j ai une emprise au sol maximale de 94 m2 je
voudrait savoir si au moment de la construction je l agrandit un peu de
combien je peu l agrandir et qu est ce que je risque merci de me repondre